



Note d'information relative à l'offre de parts de catégorie B ou "ordinaires" par Rayon9 SCES agréée

Le présent document a été établi par Rayon9 SCES agréée.

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

La présente note d'information date du 16 février 2024.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement. En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont les suivants :

<p>Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :</p>	<p>A. Notre développement</p> <p>Le risque majeur est de ne pas parvenir à nous développer de manière à atteindre le break even en 2026. . Cela dépendra de notre capacité à attirer des gros clients qui nous confient des flux importants de marchandises, dans le contexte très concurrentiel du secteur du transport.</p> <p>Plusieurs atouts vont toutefois nous aider à relever ce défi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nous sommes le seul opérateur de cyclo-logistique à Liège et nous pouvons ainsi offrir une proposition de valeur spécifique par rapport à la concurrence; - fin 2023, nous avons obtenu une aide financière dans le cadre du plan de relance wallon. Ce soutien nous permettra d'engager un business developer et de collaborer avec une agence de marketing dès ce printemps 2024; - nous sommes actifs dans divers réseaux: fédérations européenne et nationale de cyclo-logistique, la coopérative d'entrepreneurs La Smala, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise; - notre partenaire public W.ALTER participe à notre campagne d'investissement et nous apporte ses conseils et ses contacts; - Eklo et Step entreprendre nous accompagnent sur les plans de la gouvernance et du suivi financier et nous font bénéficier de leurs réseaux respectifs; - notre notoriété à Liège en tant qu'acteur de la cyclo-logistique. <p>B. La concurrence</p> <p>Nous pouvons identifier deux risques relatifs à la concurrence dans notre secteur. En effet, d'un côté nous observons une dérégulation du marché provoquée par les pratiques de toute une série de transporteurs peu scrupuleux des réglementations sociales. D'un autre côté, nous pourrions bientôt voir surgir sur notre marché local de gros acteurs nationaux voire internationaux qui, soutenus par des capitaux importants, seraient en mesure de déployer une grande flotte de vélos-cargos à Liège et de casser les prix, attirant ainsi une partie de notre clientèle.</p> <p>Comment nous prémunir de ces risques?</p> <p>Depuis notre création en 2016, nous avons renforcé notre présence sur le marché de Liège en capitalisant sur une connaissance approfondie du terrain local et en offrant un niveau de service de haute qualité. Aujourd'hui, nous constatons que la plupart de nos clients partagent des caractéristiques communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un fort degré de fidélité envers notre entreprise - une sensibilité marquée aux valeurs de l'économie sociale - un niveau élevé de satisfaction à l'égard de nos services. <p>L'entrée éventuelle de nouveaux concurrents à Liège pourrait certes entraîner certaines perturbations pour Rayon9, telles</p>
--	--

qu'une pression sur les prix ou la perte de certains clients, mais nous pensons plutôt que cela accroîtra la visibilité des solutions offertes par la cyclo-logistique en milieu urbain.

C. Les finances

Nous identifions des risques associés à notre choix de modèle économique :

- le choix du salariat pour nos travailleurs et notre stricte conformité à la législation sociale, garantissant des conditions de travail optimales à tous nos employés.
- nos revenus qui reposent trop sur une rémunération par colis, ce qui restreint nos possibilités d'expansion à grande échelle.

Ces risques sont partiellement atténués dès aujourd'hui grâce à la diversification de nos activités commerciales, notamment la consultance. À partir du printemps 2024, nous entreprendrons une réflexion approfondie sur notre modèle économique. Bien que nous ne voulions pas transiger sur le choix du salariat, nous pourrions transformer partiellement notre système de rémunération au colis par des contrats forfaitaires de services.

D. Les ressources humaines

Nous identifions deux risques:

- une dépendance excessive au gestionnaire opérationnel, également co-fondateur de la coopérative : actuellement, il est un pivot de l'entreprise, maîtrisant tous les aspects de son fonctionnement. Bien qu'assisté dans les tâches opérationnelles d'une seconde personne, sa charge de travail est critique pour la viabilité de la structure;
- le turn-over des coursiers : bien que l'équipe actuelle soit stable, le risque de rotation des coursiers peut entraîner des perturbations, notamment en période de croissance, compte tenu de la nature exigeante du travail sur le plan physique

Pour atténuer ces risques, nous prévoyons une réorganisation interne. Le comité de suivi veillera à mettre en place une répartition plus équilibrée des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel et, dans une moindre mesure, les membres du conseil d'administration, afin de réduire la dépendance à des individus clés.

Le recrutement d'un business developer soulagera la charge de notre gestionnaire opérationnel, renforçant ainsi notre polyvalence.

Concernant le risque de rotation des coursiers, nous nous efforçons de le limiter grâce à un accueil et des conditions de travail optimaux, dont l'effet escompté est de privilégier les collaborations à long terme. Et par ailleurs nous l'anticipons en maintenant une réserve de recrutement active pour assurer la continuité opérationnelle.

<p>Risques propres à l'émetteur - gouvernance :</p>	<p>A. Ressources internes : le conseil d'administration</p> <p>Les trois cofondateurs de Rayon9 sont aujourd'hui encore très actifs dans la coopérative : l'un d'eux en est devenu le gestionnaire opérationnel, les deux autres sont membres garants et administrateurs. Rayon9 compte 120 coopérateurs. Plusieurs dizaines d'entre eux se montrent actifs et disponibles, tantôt par leur participation aux AG ordinaires et extraordinaires, tantôt par l'aide ou l'éclairage qu'ils nous apportent sur certains dossiers. Trois d'entre eux sont devenus administrateurs aux côtés des fondateurs. Cette équipe stable apporte une expertise technique, financière et RH. Deux administrateurs arrivent en fin de mandat (juin 24). Le CA sera donc partiellement renouvelé et nous chercherons tout particulièrement à attirer des personnes qui disposent d'une expérience probante en tant qu'entrepreneurs et/ou d'une expertise en matière financière et commerciale. Des moments de transmission des informations et d'écolage seront prévus entre anciens et nouveaux administrateurs.</p> <p>B. Expertise externe:</p> <p>Nous avons entamé une collaboration avec La Smala, une coopérative d'entrepreneurs axée sur la durabilité et l'impact des entreprises. Cette collaboration comprend un accompagnement approfondi articulé autour de trois axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse approfondie de notre entreprise pour actualiser notre vision, notre stratégie et notre plan d'action ; - un comité de suivi composé d'entrepreneurs chevronnés assurant un accompagnement régulier de notre CA ; - des rencontres thématiques avec d'autres entrepreneurs pour enrichir nos connaissances et notre réseau.
---	--

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Région wallonne, Belgique
1.2 Forme juridique	Société coopérative agréée entreprise sociale
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	0644.749.793
1.4 Site internet	https://www.rayon9.be/
2. Activités de l'émetteur	<p>Rayon9 est une entreprise liégeoise de cyclo-logistique spécialisée dans le transport de marchandises qui a débuté ses activités en avril 2016. La coopérative vise deux finalités : réduire l'impact environnemental des livraisons en ville et créer de l'emploi de qualité pour les jeunes.</p> <p>Nos livraisons sont réalisées à l'aide de vélos-cargos à assistance électrique éventuellement attelés d'une remorque pour augmenter la charge en toute sécurité. Véritables véhicules professionnels, nos vélos-cargos sont adaptés grâce à différents supports qui permettent de transporter une grande variété de marchandises.</p> <p>Notre hub logistique est installé au Pôle Image de Liège (quartier Médiacité) aisément accessible et particulièrement adapté aux livraisons en centre urbain. Nous y disposons également d'espaces de stockage et de toutes les commodités nécessaires à notre développement.</p> <p>Notre rayon d'action couvre les 5 codes postaux liégeois (4000, 4020, 4030, 4031 et 4032) et s'étend à la demande aux zones contiguës pour répondre à des besoins spécifiques.</p> <p>Nous offrons une multitude de services personnalisables selon les besoins de chacun avec un service rapide et soigné. Des livraisons ponctuelles ou régulières, du transport de colis au transport d'aliments, tous types de produits sont transportables par notre équipe: paniers de fruits, produits pharmaceutiques, des appareils électroménagers, courriers, cosmétiques,... Nous bénéficions également d'un agrément AFSCA qui nous permet de nous occuper de produits frais sous température dirigée avec suivi des températures.</p>

	Depuis 2021, nous effectuons également des missions de conseil à la transition pour des entreprises et collectivités désireuses de diminuer l'empreinte carbone de leurs activités.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur et hauteur (en pourcentage du capital).	Produweb SA détient 5.9% du capital.
4. Éventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Il n'existe pas d'opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Odile Defeyt, François Ghilain, Pierre Brousse, Julien Demonceau, Benoît Renard
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Il n'existe pas de comité de direction.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Il n'y a pas de délégué à la gestion journalière mais comme exprimé plus haut, un des 3 cofondateurs est gestionnaire opérationnel de Rayon9.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	L'article 19 des statuts de Rayon9 stipule que les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit. Aucune rémunération ni aucune provision n'a été versée par l'émetteur lors du dernier exercice comptable ni lors des précédents.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire aux comptes.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Les comptes annuels 2021 et 2022 sont joints en annexe de la présente note, ceux-ci n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante
2. Fonds de roulement net.	<p>Le fonds de roulement net s'élève à 53.453€ en date du 31/1/2024.</p> <p>Nous attestons que ce fonds de roulement net est suffisant au regard de nos obligations sur les 12 prochains mois. Notre fonds de roulement net de plus de 53.000€ offre une marge de sécurité pour répondre à nos obligations courantes à court terme. Cette marge nous permet de couvrir nos charges mensuelles d'environ 25 000 € sans recourir à un financement externe, et témoigne de notre capacité à gérer notre trésorerie et nos engagements financiers.</p> <p>Notre accroissement en capital doublé par le dispositif W.ALTER, renforcera davantage notre capacité de fonds de roulement à long terme. Cette augmentation des ressources financières disponibles nous permettra non seulement de consolider notre position financière, mais aussi de saisir de nouvelles opportunités de croissance et d'investissement.</p> <p>En parallèle, nous resterons rigoureux dans notre gestion de trésorerie et dans le suivi financier de notre activité.</p>
3.1 Capitaux propres.	Les capitaux propres de l'entreprise s'élèvent à 1.108€ en date du 31/1/2024.

	Le ratio de solvabilité est de 1% en date du 31/1/2024.
3.2 Endettement.	L'endettement s'élève à 56.235€ à la date du 31/1/2024 (aucune dettes garanties).
3.3 Date prévue du break-even.	2026
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale.	Notre plan financier est établi jusqu'en 2027. Nous avons prolongé les tendances jusqu'en 2030 afin d'évaluer la date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale. Sur base de nos projections actuelles, la part pourrait retrouver sa valeur nominale en 2029 ou en 2030.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	<p>L'année comptable 2023 n'est pas encore clôturée, mais il semble probable que nous terminerons l'année avec une perte estimée de 40.000€. Cette situation découle en partie du départ, en début d'année, d'un client majeur qui contribuait significativement à notre chiffre d'affaires.</p> <p>Face à ce défi, plutôt que de nous disperser pour compenser cette perte, nous avons choisi de nous recentrer stratégiquement. Avec le soutien d'EKLO, nous avons mis en place les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - limiter les charges financières au strict nécessaire pour maintenir notre activité; - analyser le potentiel de livraison sur le marché liégeois ainsi que les secteurs susceptibles de nous apporter des flux et des revenus conséquents; - renforcer notre compréhension de notre secteur d'activité et renforcer les liens avec notre clientèle existante; - poursuivre la diversification de nos activités en proposant des services de consultation rémunérateurs. <p>Cette stratégie de recentrage nous a offert le recul nécessaire pour introduire deux dossiers qui se sont révélés déterminants pour notre avenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre au deuxième appel à projets des bourses coopératives afin de soutenir le recrutement d'un business developer; - rédiger une demande de financement auprès de W.ALTER, visant à soutenir notre expansion en capital et à obtenir un prêt d'investissement. <p>Ces initiatives reflètent notre engagement à transformer les défis en opportunités de croissance, tout en consolidant notre position sur le marché et en renforçant notre capacité à innover et à prospérer.</p>

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Il n'y a pas de montant minimal.
2.1 Destinataire de l'offre	Investisseurs sur le territoire belge
2.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	<ul style="list-style-type: none">- Personne physique (citoyen) : 250€ - 1 part- Personne morale : 1000€ - 4 parts- Partenaire commercial ou institutionnel : 10.000€ - 40 parts
2.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Il n'y a pas de montant maximal de souscription par investisseur.
2.4 Droit de vote attaché aux parts.	Chaque coopérateur dispose d'une seule voix, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.
3. Prix total des instruments de placement offerts.	120.000€
4.1 Date d'ouverture de l'offre.	16 février 2024
4.2 Date de clôture de l'offre.	15 février 2025
4.3 Date d'émission des instruments de placement.	La date d'émission correspond à la date de libération de la / des part(s), après validation par le conseil d'administration.
5. Frais à charge de l'investisseur.	Il n'y a pas de frais à charge de l'investisseur.
6. Allocation en cas de sursouscription	Un contact devant être établi entre le candidat investisseur et Rayon9 avant la souscription (pour la transmission de tous les documents à approuver), le candidat investisseur qui nous solliciterait alors que le montant maximal de l'offre aurait été atteint se verrait immédiatement averti qu'il ne lui est plus possible de souscrire. Il lui sera alors proposé d'inscrire ses coordonnées sur une liste d'attente en vue d'une éventuelle réouverture ultérieure du capital.

B. Raisons de l'offre

<p>1. Utilisation projetée des montants recueillis.</p>	<p>Les montants recueillis contribueront à soutenir le projet intégré de développement de notre entreprise.</p> <p>Ce projet vise avant toute chose à améliorer et à développer notre service de livraison de marchandises, qui constitue l'activité principale de Rayon9. Nous chercherons en outre à maintenir, développer ou mettre à l'étude des services cyclo-logistiques complémentaires, dans une perspective de diversification.</p> <p>Ces montants permettront de couvrir les pertes et investissements liés à l'implémentation de ce projet intégré (2024-2025), avant que l'entreprise ne puisse à nouveau dégager un chiffre d'affaires suffisant pour couvrir l'ensemble de ses charges.</p>
<p>2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.</p>	<p>Notre projet de développement intégré se décline en plusieurs axes stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Solidifier notre ancrage et nos partenariats avec les entreprises d'économie sociale et les coopératives liégeoises.2. Renforcer et développer notre activité actuelle :<ol style="list-style-type: none">a. augmenter les flux de livraison de marchandises, notamment avec des clients importants ;b. multiplier les contrats de consultance ;c. maintenir les services complémentaires (gestion de flotte de trottinettes, stockage).3. Développer de nouveaux services :<ol style="list-style-type: none">a. stockage et livraison de produits frais ;b. poursuivre l'étude de projets de transport multi-modal, notamment avec la voie d'eau. <p>Ce projet de développement nécessite des ressources qui seront en partie financées par l'appel à l'épargne.</p> <p>A. Ressources matérielles</p> <p>L'expansion de notre offre de stockage requiert des investissements dans une chambre froide ainsi que des aménagements matériels pour notre hub logistique, pour un montant total de 50 000€ sur la période 2024-2025.</p> <p>En outre, nous prévoyons de renouveler une partie de notre flotte de vélos dès 2024 et de maintenir des investissements réguliers dans les véhicules pour limiter les coûts de maintenance liés à un vieillissement</p>

	<p>prématuré, représentant un total de 85 000€ répartis entre 2024 et 2027.</p> <p>Enfin, le renouvellement partiel du matériel informatique soutiendra le travail de l'équipe de gestion opérationnelle pour un montant de 3.000€ en 2024.</p> <p>B. Ressources humaines</p> <p>Notre expansion et notre croissance dépendent également du renforcement de notre personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement progressif de l'équipe de gestion opérationnelle pour un total de 1 ETP entre 2024 et 2027 ; - engagement d'un business developer à % ETP dès le printemps 2024. Le maintien de cette fonction sera réévalué en 2026. Le volume de temps de travail pourrait être converti au profit d'un renfort de l'équipe de gestion opérationnelle ; - renforcement de l'équipe de coursiers en fonction de l'augmentation des flux ; selon les projections actuelles, le volume d'emploi des coursiers devrait tripler d'ici 2027. <p>À l'exception de l'engagement du business developer, les autres embauches sont conditionnées par la réalisation de nos projections, conférant ainsi à notre projet une adaptabilité aux conditions réelles de mise en œuvre de notre plan de croissance.</p> <p>C. Sous-traitance</p> <p>Nous avons également pour objectif de renforcer notre visibilité en ligne et de déployer des stratégies marketing, notamment en externalisant une partie de ces activités à une agence de communication pour un montant de 10.000€ / an jusqu'en 2027.</p>
<p>3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré</p>	<p>Seule une partie des montants mentionnés dans le paragraphe précédent seront financés par cet appel public à l'épargne.</p> <p>En effet, une première convention a été conclue en janvier 2024 avec W.ALTER, dans le cadre du dispositif Brasero, qui garantit une participation au capital de Rayon9 d'un montant équivalent à celui collecté par l'appel public, jusqu'à concurrence de 120 000€.</p> <p>Une seconde convention a été signée simultanément avec W.ALTER, portant sur un prêt de 100.000€ destiné à</p>

	couvrir une partie des investissements matériels prévus dans le cadre de notre projet intégré de développement. Ce financement concerne principalement l'achat de vélos-cargos, de matériel informatique, de la chambre froide et des autres équipements nécessaires à l'aménagement de notre entrepôt.
--	---

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Actions (parts sociales de catégorie B ou ordinaires)
2.1 Devise des instruments de placement.	Euro
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Parts coopérateurs de catégorie B ou ordinaires. Il existe également des parts de catégorie A (garants) qui ne font pas l'objet de la présente offre.
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	<ul style="list-style-type: none"> - Personne physique (citoyen) : 250€ - 1 part - Personne morale : 1000€ - 4 parts - Partenaire commercial ou institutionnel : 10.000€ - 40 parts
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2022 (derniers comptes clôturés)	41,06€
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	<p>Le remboursement éventuel des parts se fait au prix de la valeur comptable, tel que défini à l'article 11 d) des statuts de Rayon9 :</p> <p>“Part de retrait : le coopérateur sortant, ses ayants-droit ou ayants-cause, ont exclusivement droit au remboursement de l'apport, c'est-à-dire au montant réellement libéré et non encore remboursé pour ses parts, sans que ce montant ne puisse cependant être supérieur au montant de la valeur d'actif net de ces parts, telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés.</p> <p>Le montant de la valeur d'actif net d'une part est calculé proportionnellement au montant réellement libéré sur cette part par rapport à la valeur de l'ensemble des apports disponibles.</p> <p>L'actif net est établi par l'organe d'administration et ne comprend pas les apports indisponibles, les réserves, les plus-values de réévaluation, les bénéfices reportés, les provisions et impôts différés, les dettes et les comptes de régularisation.”</p>

2.6 Plus-value	<p>Un dividende peut être accordé aux coopérateurs sur la partie libérée de leurs apports. Il est calculé sur base du montant effectivement versé pour l'acquisition de la part.</p> <p>Le taux maximum ne peut en aucun cas excéder celui qui est fixé conformément à l'Arrêté Royal du 8 janvier 1962 (qui est actuellement de 6%) fixant les conditions d'agrément des groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives, pour le Conseil National de laCoopération." (article 32 des statuts de Rayon9)</p>
3. Modalités de remboursement.	<p>"La valeur de la part de retrait doit être payée au plus tard dans le mois qui suit la démission, l'exclusion, la notification à la société coopérative du décès, de la faillite, de la liquidation ou de la déconfiture, sous réserve du double test." (article 11 d) des statuts de Rayon9)</p> <p>En cas de démission, il faut noter qu' "un coopérateur ne peut démissionner de la Société coopérative que durant les cinq premiers mois de l'exercice social.</p> <p>Les coopérateurs sont autorisés à démissionner partiellement, sans toutefois pouvoir fractionner une ou plusieurs parts. (...)</p> <p>La démission sort ses effets le dernier jour du cinquième mois de l'exercice." (article 11 b) des statuts de Rayon9)</p>
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	<p>"Après le paiement de toutes les dettes, charges et frais de liquidation ou consignation des sommes nécessaires à cet effet, l'actif est, sauf stipulation contraire ultérieure, réparti proportionnellement entre les parts, selon leur valeur d'acquisition." (article 35 des statuts de Rayon9)</p>
5. Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	<p>Un coopérateur peut transférer librement une ou plusieurs de ses parts à un autre coopérateur.</p> <p>Il peut également la/les céder à un tiers si celui-ci répond aux conditions d'admission requises par les statuts, moyennant vérification et approbation par l'organe d'administration.</p>
6. Politique de dividende	<p>Le montant du dividende à verser aux coopérateurs ne peut être fixé qu'après fixation d'un montant que la Société coopérative réserve aux projets ou affectations qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de son objet.</p> <p>Le solde restant peut être accordé aux coopérateurs sous forme de dividende.</p>
7. Date de la distribution du dividende.	<p>Après l'éventuelle décision de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunit le premier vendredi du mois de juin, d'accorder un dividende aux coopérateurs, l'organe d'administration doit se réunir pour vérifier que les conditions comptables sont bien réunies pour accorder ce dividende et, le cas échéant, valider la décision de l'assemblée. La distribution du dividende intervient au plus tard dans le courant du mois d'août.</p>

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	<p>Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques sont toutefois exonérés de précompte mobilier sur la première tranche de 833 euros de dividende (année de revenus 2024, exercice d'impôts 2025).</p> <p>Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249.9€ de précompte mobilier retenu (833€ de dividende x 30%)</p>
Plainte concernant le produit financier	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Benoît Renard benoit.renard@rayon9.be Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).</p> <p>La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge.</p>
Droit applicable au produit financier	<p>Compte bancaire : BE79 5230 8077 7433 Site internet : https://www.rayon9.be/</p>
Autres	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **RAYON9**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue de Mulhouse

N° : 36

Boîte :

Code postal : 4020

Commune : Liège-4020

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0644.749.793

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-12-2015

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **03-06-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.5, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

RENARD Benoît

Rue du Professeur Mahaim 76
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Président du Conseil d'Administration

Ghilain François

Avenue Albert Mahiels 13/81
4020 Liège-4020
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-04

Fin de mandat :

Administrateur

DEMONCEAU Julien

Rue de Fauvettes 8
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DEFEYT Odile

Rue Trappé 13
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

NOEL Philippe

Rue des Oblats 16
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIF		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Terrains et constructions		
	Installations, machines et outillage		
	Mobilier et matériel roulant		
	Location-financement et droits similaires		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	Immobilisations financières		
	ACTIFS CIRCULANTS		
	Créances à plus d'un an		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	Stocks		
	Commandes en cours d'exécution		
	Créances à un an au plus		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Placements de trésorerie		
	Valeurs disponibles		
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DE L'ACTIF		
		29.549	17.311
6.1.1	21		
6.1.2	22/27	24.583	12.385
	22		
	23		
	24	24.583	12.385
	25		
	26		
	27		
6.1.3	28	4.966	4.926
	29/58	96.331	94.224
	29		
	290		
	291		
	3		
	30/36		
	37		
	40/41	35.211	35.508
	40	31.623	34.367
	41	3.588	1.141
	50/53		
	54/58	59.157	57.725
	490/1	1.964	990
	20/58	125.880	111.534

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
	Disponible		10/15	61.570	57.255
	Indisponible		10/11	94.250	80.000
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		110	88.000	73.750
	Réserves statutairement indisponibles		111	6.250	6.250
	Acquisition d'actions propres		12		
	Soutien financier		13		
	Autres		130/1		
	Réserves immunisées		1311		
	Réserves disponibles		1312		
			1313		
			1319		
			132		
			133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-32.680	-22.745
Subsides en capital					
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		15		
	Charges fiscales		19		
	Grosses réparations et gros entretien		16		
	Obligations environnementales		160/5		
	Autres risques et charges		160		
Impôts différés					
			161		
			162		
			163		
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	64.310	54.279
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	58.900	54.279
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.754	29.983
Fournisseurs		440/4	5.754	29.983
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	42.768	23.726
Impôts		450/3	5.517	2.727
Rémunérations et charges sociales		454/9	37.250	20.999
Autres dettes		47/48	10.378	570
Comptes de régularisation		492/3	5.410	
TOTAL DU PASSIF		10/49	125.880	111.534

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	188.530	152.528
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	224.707	206.279
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	87.845	60.404
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	187.641	119.710
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.748	9.779
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	287	220
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-10.146	22.819
Produits financiers		75/76B	242	4
Produits financiers récurrents		75	242	4
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	31	192
Charges financières récurrentes		65	31	192
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-9.935	22.630
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-9.935	22.630
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-9.935	22.630

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-32.680	-22.745
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-9.935	22.630
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-22.745	-45.375
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-32.680	-22.745
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	39.536
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	22.946	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	62.482	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	27.151
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	10.748	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	37.899	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	24.583	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	4.926
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	40	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	4.966	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	4.966	

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	0,8	7,3	5,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.189	8.415	9.604	
Frais de personnel	102	15.294	153.667	168.961	

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1	8	5,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		6	3,8
Contrat à durée déterminée	111	1	2	2,1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		6	3,6
de niveau primaire	1200		1	0,5
de niveau secondaire	1201		2	1,3
de niveau supérieur non universitaire	1202		3	1,8
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	2	2,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	2	2,3
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		3	1,8
Ouvriers	132		5	3,1
Autres	133	1		1

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	9	7
305	0	7	3,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **RAYON9**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue de Mulhouse

N° : 36

Boîte :

Code postal : 4020

Commune : Liège-4020

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0644.749.793

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-12-2015

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **02-06-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.5, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

RENARD Benoît

Rue du Professeur Mahaim 76

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Président du Conseil d'Administration

Ghilain François

Avenue Albert Mahiels 13/81

4020 Liège-4020

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-04

Fin de mandat :

Administrateur

DEMONCEAU Julien

Rue de Fauvettes 8

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DEFEYT Odile

Rue Trappé 13

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>16.590</u>	<u>29.549</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	11.624	24.583
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	11.624	24.583
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	4.966	4.966
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>84.821</u>	<u>96.331</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	61.257	35.211
Créances commerciales		40	41.183	31.623
Autres créances		41	20.074	3.588
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	22.557	59.157
Comptes de régularisation		490/1	1.008	1.964
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	101.411	125.880

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
	Disponible		10/15	15.478	61.570
	Indisponible		10/11	94.250	94.250
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		110	88.000	88.000
	Réserves statutairement indisponibles		111	6.250	6.250
	Acquisition d'actions propres		12		
	Soutien financier		13		
	Autres		130/1		
	Réserves immunisées		1311		
	Réserves disponibles		1312		
			1313		
			1319		
			132		
			133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-78.772	-32.680
Subsides en capital					
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		15		
	Charges fiscales		19		
	Grosses réparations et gros entretien		16		
	Obligations environnementales		160/5		
	Autres risques et charges		160		
Impôts différés					
			161		
			162		
			163		
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	85.933	64.310
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	85.851	58.900
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.515	5.754
Fournisseurs		440/4	12.515	5.754
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	50.640	42.768
Impôts		450/3	12.240	5.517
Rémunérations et charges sociales		454/9	38.401	37.250
Autres dettes		47/48	22.695	10.378
Comptes de régularisation		492/3	82	5.410
TOTAL DU PASSIF		10/49	101.411	125.880

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	211.760	188.530
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	241.424	224.707
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	62.425	87.845
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	244.486	187.641
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.959	10.748
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4	396	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8		287
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	250	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-46.331	-10.146
Produits financiers		75/76B	505	242
Produits financiers récurrents		75	25	242
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	480	
Charges financières		65/66B	267	31
Charges financières récurrentes		65	267	31
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-46.093	-9.935
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-46.093	-9.935
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-46.093	-9.935

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-78.772	-32.680
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-46.093	-9.935
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-32.680	-22.745
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-78.772	-32.680
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	62.482
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	62.482	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	37.899
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	12.959	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	50.858	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	11.624	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	4.966

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8365

Cessions et retraits

8375

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8385

Autres mutations

(+)/(-) 8386

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8395 4.966

Plus-values au terme de l'exercice

8455P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8415

Acquises de tiers

8425

Annulées

8435

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8445

Plus-values au terme de l'exercice

8455

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8475

Reprises

8485

Acquises de tiers

8495

Annulées à la suite de cessions et retraits

8505

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8515

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8545

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(28) 4.966

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
BILAN SOCIAL

 Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	0,2	9,2	6,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	101	280	10.448	10.728	
Frais de personnel	102	3.076	217.895	220.971	

A la date de clôture de l'exercice
Nombre de travailleurs
Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

- Hommes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire
- Femmes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	0	9	6,5
110	0	7	5
111	0	2	1,5
112			
113			
120	0	7	5
1200		1	0,8
1201		2	1,4
1202		4	2,8
1203			
121		2	1,5
1210			
1211			
1212		2	1,5
1213			
130			
134		3	2,3
132		6	4,2
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	0	7	4,2
305	1	6	4,6

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	